



Mercredi 04.09.13 | 46e année | No 25

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Je tiens à toi!

Quatre petits mots simples et combien d'occasions manquées de les dire en vérité à celles et ceux qui sont dans nos cœurs?

Beaucoup d'actions sont menées pour créer des possibilités de se réaliser et de mieux vivre ensemble. Pour les jeunes en particulier, la Ville met à disposition une gamme variée d'activités sportives, par exemple dix-huit places de sports dans les quartiers, un triathlon scolaire aux piscines ou les soirées Midnight jeuNE chaque samedi soir. Une belle palette de formations et d'études, des mesures d'insertion et de coaching professionnels, un parlement et conseil des jeunes ainsi qu'une offre culturelle étendue existent.

Rien ne remplacera cependant l'étincelle lumineuse vivace au fond des yeux qu'un «Je tiens à toi!» peut allumer!

Quatre mots aussi pour dire que le suicide des jeunes n'est pas une fatalité.

La vie est belle ensemble!

Thomas Facchinetti
Directeur de la culture



Près de 1'600 écoliers participeront au triathlon scolaire, qui combine natation, trottinette et course à pied. • Photo: archives

Du triathlon pour les écoliers

La 3^e édition du triathlon scolaire aura lieu ce jeudi 5 et vendredi 6 septembre aux piscines extérieures du Nid-du-Crô. Près de 1'600 élèves, âgés de 8 à 12 ans, s'affronteront sur un parcours alliant natation, trottinette et course à pied. Mis sur pied par le Service des sports de la Ville de Neuchâtel, cet événement sportif a pour but de développer l'esprit de solidarité et le fair-play.

Plus de 80 classes de l'Ecole Obligatoire Région Neuchâtel (EORéN) participeront jeudi et vendredi à la 3^e édition du triathlon scolaire. Les écoliers de degrés 5 à 8 du système scolaire HarmoS prendront part aux activités sportives, qui se dérouleront

durant les horaires scolaires, entre 8h45 et 15h30. Les classes de même niveau s'affronteront sur un parcours adapté aux capacités des enfants.

Encourager les élèves

Le triathlon aux piscines du Nid-du-Crô se déroule dans une enceinte sécurisée et hors du trafic. Pour des raisons de sécurité, l'accès aux bassins de natation sera interdit au public, de même que les plongeoirs, les tobogans et le petit bassin. Les familles et les proches des élèves sont les bienvenus: ils pourront venir encourager les jeunes sportifs.

Mis sur pied pour la première fois à l'occasion des festivités du Millénaire,

le triathlon scolaire a désormais lieu chaque année. Le Service des sports gère l'organisation de la manifestation et dépêche sur place ses collaborateurs pour encadrer les participants.

Solidarité et collaboration

Cet événement sportif a pour objectif de promouvoir la solidarité et le fair-play entre les participants. Les enfants seront amenés à se soutenir, à collaborer et à s'entraider. Les trois meilleures classes de chaque degré bénéficieront d'un bon pour une activité sportive ou culturelle. Les résultats seront communiqués dès le 9 septembre aux écoles et seront disponibles sur www.lessports.ch.



«STOP SUICIDE» lance une campagne de sensibilisation et de prévention le 10 septembre.



A l'entame de la saison 2013-2014, la Case à chocs espère attirer un public plus large.



Pour sa troisième édition, Hiver de danses propose des spectacles contemporains pour petits et grands.

Publicité

arc en ciel
VOYAGES

www.arcencielvoyages.ch

rue des Moulins 9, 2000 Neuchâtel
info@arcencielvoyages.ch +41(0)32 725 30 37

BB GINDRAUX
Fenêtrier

- Bois - métal
- Bois
- PVC

www.gindraux.ch
ST-AUBIN TEL. 032 555 26 80

bis

Informations relatives aux travaux nocturnes

Chères riveraines,
Chers riverains,

Des travaux de construction et relatifs à la caténaire

seront effectués à partir du
8/9 septembre jusqu'au
3/4 octobre 2013
durant les nuits du
lu/ma et du jeu/ve

dans la zone des gares de St. Blaise-Lac – Neuchâtel

L'alimentation de la caténaire sera donc coupée et la caténaire mise à la terre. C'est pourquoi ces travaux ne peuvent être réalisés que durant les interruptions de service de la nuit. Les travaux nécessitent également l'utilisation de tracteurs et d'appareils de chantier. Nous mettrons tout en œuvre pour que les émissions sonores soient réduites au maximum.

Nous vous prions de nous excuser pour tout éventuel dérangement durant le repos nocturne et vous remercions de votre compréhension.

BLS Netz AG
District Energie Mittelland
Stöckackerstrasse 25P
3018 Berne

bis

Information über Bauarbeiten während der Nacht

Sehr geehrte Anwohnerin
Sehr geehrter Anwohner

Im Bereich Bhf. St. Blaise-Lac – Neuchâtel

werden ab
9./10. September bis
3./4. Oktober 2013
in den Nächten
Mo/Di bis und mit Do/Fr.

Bau und Fahrleitungsarbeiten ausgeführt.

Die Fahrleitung muss dafür ausgeschaltet und geerdet werden. Deshalb können diese Arbeiten nur während den Betriebspausen in der Nacht ausgeführt werden. Für die Bauarbeiten werden auch die dazu notwendigen Traktoren und Arbeitsgeräte eingesetzt. Wir werden alles daran setzen, die Lärmimmissionen so gering wie möglich zu halten.

Für allfällige Störungen der Nachtruhe bitten wir Sie höflich um Entschuldigung und danken für Ihr Verständnis.

BLS Netz AG
Energiebezirk Mittelland
Stöckackerstrasse 25P
3018 Bern

 **Ghielmetti**
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

Écoute, conseils et démarches 24/24h

LA VALEUR D'UNE JUSTE DÉCISION

Nous sommes à votre disposition pour un entretien adapté à vos souhaits et à votre volonté.

Flühmann-Evard Arrigo SA existe depuis 1938. Nous développons nos activités dans tout le canton de Neuchâtel et disposons de personnel qualifié, ayant plusieurs années d'expériences dans la profession


Flühmann-Evard
POMPES FUNÈBRES
1938 - 75 ANS - 2013



Dans ce numéro

Case à chocs

Après quelques travaux, la Case à chocs rouvre ses portes dès samedi 7 septembre pour une nouvelle saison, avec une programmation qui vise un public toujours plus large.

Page 4

Parc des Cadolles



Le projet de réaménagement du parc des Cadolles proposé par le Conseil communal a été accepté à l'unanimité par le Conseil général lundi soir.

Page 8

Conseil général

La séance de rentrée du Conseil général s'est déroulée lundi soir de manière expéditive, traitant rapidement le rapport, l'interpellation, les trois motions et la proposition à l'ordre du jour.

Page 9

Nouvelle attachée aux personnes âgées



Dorothée Francey occupe le poste d'attachée aux personnes âgées depuis mi-mai, avec pour mission de mieux répondre aux besoins des aînés. Interview.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 11 septembre.



La Ville de Neuchâtel relaye la campagne de prévention de l'association romande « STOP SUICIDE »



Par le slogan « Je tiens à toi », l'association romande « STOP SUICIDE » souhaite ouvrir le dialogue au sujet de cette thématique délicate et souvent taboue.

« Je tiens à toi »

L'association romande « STOP SUICIDE » lance une campagne de sensibilisation et de prévention pour marquer la Journée mondiale de prévention du suicide du 10 septembre. C'est par la formule « Je tiens à toi », qu'elle souhaite attirer l'attention sur cette thématique qui touche particulièrement la tranche des 15-29 ans. A Neuchâtel, la campagne sera relayée par différents guichets de l'administration communale. L'association neuchâteloise « Parlons-en » assurera aussi une présence samedi matin à la rue de l'Hôpital au travers d'un stand d'information.

« En Suisse, un jeune entre 15 et 29 ans se donne la mort tous les trois jours. Le suicide est la première cause de mortalité parmi cette tranche d'âge », relève l'association « STOP SUICIDE », dans son rapport de présentation. Dans ce contexte, la prévention prend tout son sens. Pour l'association romande, la Journée mondiale de prévention du suicide constitue une occasion de sensibiliser le public au thème du suicide. Depuis 2005, elle organise chaque année en septembre une campagne de prévention qui s'étend à l'ensemble de la Suisse romande. La campagne visuelle 2013, qui s'articule autour du slogan « Je tiens à toi », a pour but de valoriser l'entourage.

C'est un premier pas vers l'ouverture du dialogue.

« Il nous paraît important de rappeler que montrer à nos proches que nous tenons à eux est déjà une manière de combattre le suicide »

Informations aux guichets communaux

Les communes romandes ont la possibilité de participer à cette campagne de sensibilisation et de prévention du suicide en relayant différents supports autour du slogan « Je tiens à toi ». La Ville de Neuchâtel a commandé plusieurs affiches et brochures, qui résument brièvement les signes de détresse, ce que l'on peut faire pour aider et les adresses spécialisées à qui s'adresser. « Nous avons proposé le matériel de campagne à plusieurs guichets communaux, aux écoles du secondaire II et tertiaires, ainsi qu'à des lieux fréquentés par les jeunes, où une personne de référence sera à même d'entrer en dialogue au besoin, comme le Centre de loisirs, le Râteau ou Mod'emploi », indique

Céline Erard, responsable de l'intégration pour la Ville de Neuchâtel. Et de poursuivre: « Il nous paraît important de rappeler que montrer à nos proches que nous tenons à eux est déjà une manière de combattre le suicide ».

Présence au centre-ville

La région neuchâteloise comporte sa propre association de prévention du suicide. « Parlons-en » est active à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds en proposant entre autres un secrétariat téléphonique les mardis et mercredis de 16 heures à 18h30 au 079 698 89 18. En dehors de ces heures, l'association neuchâteloise conseille d'appeler « La Main Tendue » au 143. Dans le cadre de la Journée mondiale de prévention du suicide, l'association « Parlons-en » tiendra des stands ce samedi de 8h30 à 12h30 au marché de La Chaux-de-Fonds et à la rue de l'Hôpital à Neuchâtel. Elle vendra des chocolats faits maison et des boîtes de pansement pour collecter des fonds. « C'est pour nous l'occasion de parler de notre association et en particulier de nos groupes de parole qui ont lieu une fois par mois à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. Ils s'adressent à toute personnes majeure souhaitant discuter de cette problématique », précise Michèle Vuillemin-Borel, présidente de l'association. (ak)

La pause d'été a permis à la Case à chocs de réaliser quelques aménagements pour accueillir un public plus large

La Case à chocs sous un nouveau jour

Une nouvelle saison commence à la Case à chocs, avec une soirée slam en avant-première ce samedi 7 septembre. Avant de proposer deux soirées d'ouverture mi-septembre et d'accueillir un public que les organisateurs souhaitent encore plus large dans des locaux quelque peu réaménagés.

Tout sera prêt pour le 12 septembre, espère Marion Noëlle Mordasini, nouvelle chargée de communication de la Case à chocs. A l'aube de la saison 2013-2014, la précision vaut mieux. Car lors de notre rencontre, travaux et réaménagements allaient encore bon train au numéro 20 du quai Philippe-Godet. «Nous avons toujours bien pris soin du public, mais nous avions envie d'avoir encore une meilleure qualité d'accueil», lance la programmatrice Xavière Sennac. «Nous n'avions même pas d'enseignes!», illustre-t-elle. Ainsi, à l'extérieur, l'entrée du bâtiment sera plus visible, alors qu'à l'intérieur, l'accès aux trois salles – la Case, le Queen Kong Club et le Queen Kong Café – sera mieux indiqué.



Les sœurs Casady et CocoRosie viendront présenter leur cinquième album lors du week-end d'ouverture. • Photo: Rodrigo Jardon

Que les mélomanes soient donc rassurés, ils retrouveront «leur» Case toute prête lors du week-end d'ouverture. Avec tout d'abord des shows burlesques lors d'une soirée «Electro Swing Cabaret Pirate» le vendredi 13 septembre. Suivie le lendemain par la venue de CocoRosie, qui emmènera les spectateurs en voyage avec son néo folk électro planant. «Nous les voulions depuis dix ans!», savoure Xavière Sennac.

Attirer un plus large public

Au-delà de ce week-end inaugural, l'équipe de la Case à chocs – qui recherche toujours des bénévoles pour compléter ses rangs – espère bien élargir son auditoire. «Nous avons la volonté que toutes les générations se réapproprient la Case: que les jeunes puissent s'y retrouver, comme ceux qui étaient déjà là il y a vingt ans. Il faut que les Neuchâtelois soient fiers

de leur lieu!», clame Xavière Sennac.

Les venues de Jean-Louis Murat le 10 octobre et de Brigitte Fontaine début novembre découlent de cette logique rassembleuse. Tout comme les concerts gratuits qui seront proposés. «Nous avons aussi envie de mettre sur pied des découvertes sans que le prix d'entrée ne rebute les gens. C'est une question d'accessibilité», estime Xavière Sennac. Mentionnons entre autres les Chiliens de Holydrug Couples, qui proposeront leur rock alternatif psychédélique mi-novembre.

La Superette en octobre

Et quid des classiques et autres incontournables? Les soirées salsa du mardi et tango du mercredi se tiendront toujours au Queen Kong Café. Quant aux amateurs de musique électronique, ils peuvent déjà noter la date de la Superette dans leur agenda. Mais attention! Elle est cette année avancée d'un mois et aura lieu fin octobre.

La Case à chocs poursuit ainsi son processus de développement, pour le plus grand bonheur des fans de musique de tous poils. Affutez vos oreilles! (thn)

Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3). La Salle Rousseau est fermée pour travaux jusqu'au printemps 2014.

Jusqu'au 31 octobre, exposition «Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIII^e siècle». Ouvert lu-ve de 8h à 22h, sa de 8h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 6 octobre, exposition «Sa Majesté en Suisse: Neuchâtel et ses princes prussiens».

Mardi 10 septembre, 12h15, mardi du musée, «Les six rois de Prusse et prin-

ces de Neuchâtel en portrait. Visite ciblée de l'exposition «Sa Majesté en Suisse: Neuchâtel et ses princes prussiens» par Elisabeth Crettaz-Stürzel, commissaire scientifique.

Jeudi 12 septembre, 18h30, au musée ce soir, «Le portrait du grand Frédéric. Une énigme», conférence dans le cadre de l'exposition «Sa Majesté en Suisse: Neuchâtel et ses princes prussiens», par Elisabeth Crettaz-Stürzel, commissaire scientifique.

Jeudi 12 septembre, 19h30, «Berlin, symphonie d'une grande ville» de Waltherr Ruttman (1927), film muet avec accompagnement musical «live» composé et interprété par Shirley Anne Hofmann, dans le cadre de l'exposition «Sa Majesté en Suisse: Neuchâtel et ses princes prussiens».

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des

maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13h à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre sauf mardis du musée et expositions temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). La Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Egypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public pendant la durée des travaux. Jusqu'au 20 octobre, exposition «Hors-champs».

Jusqu'au 29 septembre, exposition «Home Sweet Home». Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi. **Muséum d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74). Le centre est fermé jusqu'au 4 décembre pour cause de travaux.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), du 6 au 20 septembre, exposition collective, YOUNITE Tour 2013. Ouvert ma-ve de 14h à 18h30 ou sur rendez-vous. Vernissage vendredi 6 septembre à 18h. La galerie sera fermée du 21 au 30 septembre. **Jardin botanique** (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 17 novembre, exposition «Fleurs d'abeilles», ouvert tous les jours de 9h à 20h.

Divers

Home de Clos-Brochet

(Clos-Brochet 48), exposition «Portraits d'enfants Burkinabés et Malgaches» de l'association d'aide à l'enfance «Une goutte d'eau», du 7 septembre au 4 octobre. Vernissage vendredi 6 septembre dès 18h.



L'actualité culturelle

Les contes, ça compte

L'association Paroles lance sa quatrième saison le 5 septembre avec un spectacle de la québécoise Renée Robitaille. En bleu et tout étoilé, le nouveau programme des soirées de contes 2013-2014 vient de sortir. Il annonce la venue de sept magnifiques conteuses et conteurs. Des hommes et des femmes qui ont fait de l'art de raconter un métier et qui, pour cela, voyagent de par le vaste monde. Ils sont invités par l'association Paroles qui oeuvre depuis 3 ans à promouvoir l'art du conte. Au Québec, rares sont les femmes qui ont pour métier conteuse. Renée Robitaille mène une carrière canadienne et internationale. Son spectacle «Hommes de pioche» rend hommage aux travailleurs des mines de l'Abitibi, région à l'ouest du Québec dont l'artiste est citoyenne. Ces hommes ont partagé avec la conteuse leur monde souterrain, comme on entrouvre une boîte à

secrets. Elle nous emmènera par mines et par tavernes à la recherche du Grand Zaphat, celui qui avait sauvé tant de vies le jour de grand danger où le marécage est entré dans les galeries... Contes originaux construits à partir de récits de vie.

Salon du Bleu Café, faubourg du Lac 27, jeudi 5 septembre à 20h. Prix: Fr. 20.-, AVS, AI Fr. 15.-, étudiants Fr. 10.-. Réservations au 078 721 86 16.

Les Lundi des Mots

Pour son 5^e anniversaire, les Lundi des Mots organisent de nombreux spectacles dont une rencontre de slam Wallonie-France-Romandie, intitulée «Scène Libre de l'Arts des Mots» samedi 7 septembre prochain. Voilà bien 10 ans que le slam existe en Europe. Après avoir été médiatisé avec l'artiste Grand Corps Malade, puis de tomber dans l'oubli des masses, il continue d'alimenter la vie culturelle

des milieux urbains et de motiver les amateurs de mots. C'est une vingtaine de francophones qui se retrouveront sur scène, avec la participation de Narcisse.

Académie de Meuron, quai Philippe-Godet 18, samedi 7 septembre à 20h.

Tango

L'association tangomoon est heureuse de pouvoir faire vivre le tango argentin d'aujourd'hui en présentant samedi 7 septembre une artiste exceptionnelle, une chanteuse qui fait son chemin sur la scène romande: Maria de la Paz. Avant une tournée dans les grands théâtres d'ici et d'ailleurs lors de la saison 2013-2014, l'artiste sera à Neuchâtel, en trio avec deux musiciens argentins accomplis: Rolo Medina (guitare et bandonéon) et Pablo Allende (guitare). Maria de la Paz nous propose avec ce concert d'embarquer pour une croisière; dans l'océan des sentiments orageux, des



émotions déboussolées, le tango est un repère. Il dit que nous sommes dérisoires, mais pas dénués de beauté. Il dit que le spectacle du monde est absurde, mais que notre besoin d'aimer nous sauvera, écorchés peut-être, mais vivants.

Danse Equilibre, rue de l'Evoles 31, samedi 7 septembre à 20h30 (ouverture des portes à 19h45). Prix: Fr. 30.-/Fr. 25.- membres tangomoon, AVS, étudiants, chômeurs. Places limitées et réservation conseillée au 076 358 14 21 ou info@tangomoon.ch.

L'ADN - Association Danse Neuchâtel lance la troisième édition d'Hiver de danses ce week-end

Saison de danse pour tous

Hiver de danses entame sa troisième saison ce week-end. Neuf spectacles seront présentés jusqu'en avril prochain, pour les initiés et les curieux.

«Par rapport aux années précédentes, nous avons cette fois des spectacles plus costauds», annonce François Nyffeler, initiateur du concept avec Josiane Cuche. Ce qui n'empêche pas de garder une certaine ligne: «Une de nos philosophies est de faire un mélange entre des compagnies qui sont déjà venues ici et des choses nouvelles.»

Ainsi, les deux Neuchâtelois Pierre-Yves Diacon et Sylvia Pellegrino auront l'honneur d'ouvrir la saison. Avec «Le bruit des choses qui se cassent #2», ils poursuivront leur série entamée l'an dernier sur le thème de la brisure, en entrant en interaction avec une machine qui générera bruits, sons et poussière.

Fin octobre, la Compagnie Utilité Publique s'adressera aux familles avec un spectacle basé sur les fables de la Fontaine. Ses chorégraphes proposeront un atelier préparatoire ouvert aux enfants dès 7 ans le mercredi 23 octobre, lors duquel ils expliqueront comment intégrer les mouvements des animaux des fables dans la danse. Deux autres ateliers animeront l'hiver:



Pierre-Yves Diacon et Sylvia Pellegrino vont décliner la relation entre environnement sonore et action scénique en ouverture de ce troisième Hiver de danses. • Photo: Lionel Jodry et Yannick Lieber

l'un adressé à de jeunes danseurs, l'autre aux personnes handicapées comme valides, avec de la danse intégrative.

Tanzfaktor Interregio, dont l'ADN - Association Danse Neuchâtel est co-initiatrice, présentera en novembre cinq pièces de quinze minutes. «Ça permet de montrer une diversité de styles en une seule soirée» se réjouit le programmeur.

Plus tard dans la saison, les danseurs et musiciens de la 3art3 Company présenteront «K.» qui sera adaptée pour

l'Espace Danse, plus intime. N'oublions pas non plus Foofwa d'Immobilité, qui foulera les planches du Théâtre du Passage en mars. «Nous avons pris un risque!», admet François Nyffeler en faisant allusion à la grande capacité du théâtre. Il espère pourtant bien faire découvrir la danse à un public aussi large que possible. (thn)

Inscriptions aux ateliers et réservations: adn@net2000.ch, 079 643 95 32.

Plus d'informations sur www.adn-scene-ouverte.ch

Chronique culturelle



La note bleue

La note bleue... C'est celle de la trompette de Truffaz, celle qui a la couleur du lac devant Auvernier quand la nuit tombe en même temps que le ciel rosit au-dessus de la montagne de Boudry. Juste quelques moments d'exception qui font rêver et oublier. Oublier le poids du monde, la solitude, la maladie, les chagrins d'amour, l'imbécillité des hommes et surtout, surtout, ces images obsédantes de centaines d'enfants gazés en Syrie. Au Festival de jazz d'Auvernier, les femmes sont belles, le paysage revêt des airs de paradis et la musique est bonne. Cette manifestation à taille humaine se distingue par une programmation exigeante et une rare qualité d'écoute. On y vient non pas pour faire la noce mais pour apprécier des musiciens de talent. Des ensembles qui se sont produits vendredi, samedi et dimanche, on ne dira rien faute de les avoir tous entendus. Juste que Jessica Comeau semble portée par sa future maternité (et cela se sent dans ses chansons), que Raoul Midón constitue un orchestre à lui tout seul et qu'on aimerait tellement partir avec les gens du voyage et Erik Truffaz... (<http://www.youtube.com/watch?v=iLY-5PxlLaA>)

Patrice Neuenschwander

Bonne route



GARAGE - CARROSSERIE
JEANNERET

Toujours une longueur d'avance !

2037
Montmolin

032 731 20 20

L'Utilitaire sur mesure



Autoloc

MOSSET

032 729 35 45

GARAGE
C. Mosset

032 729 35 35
 Rue des Parcs 147, Neuchâtel

HONDA
The Power of Dreams



À partir de CHF 29900.-*

LE NOUVEAU CR-V
OUVREZ DE NOUVEAUX HORIZONS.

Essayez-le, avec 2 ou 4 roues motrices!
www.newcrv.ch

HONDA AUTOMOBILES NEUCHÂTEL
GARAGE DES JORDILS SA
 Route du Vignoble 13, 2017 Boudry
 tél. 032 843 03 23, fax 032 843 03 22, www.honda-neuchatel.ch

*CR-V 2.0i + S + 2WD, 5 portes, 1997 cm³, 114 kW/155 ch, CHF 29 900.-. Consommation mixte (l/100 km): 7.2. Emissions mixtes de CO₂: 168 g/km (moyenne de tous les modèles neufs: 159 g/km). Catégorie de rendement énergétique: E (photo: CR-V 2.2i-DTEC Executive 4WD, 5 portes, 2199 cm³, 110 kW/150 ch, CHF 44 900.-).


Parlement des Jeunes

Fin de l'armée obligatoire en Suisse? Les jeunes en parlent

La commission Sensibilisation à la politique (Sensi-Po) du Parlement des Jeunes a pour but d'informer les jeunes sur des sujets d'actualité pouvant les concerner mais aussi de rendre la politique plus compréhensible afin de les encourager à voter davantage.

Le prochain grand sujet d'actualité qui fera l'objet des votations fédérales du 22 septembre 2013 est l'initiative du groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) qui demande à la population de se prononcer sur l'abrogation du service militaire obligatoire. Même si le rôle du Parlement des Jeunes n'est pas de prendre position sur ce sujet, il souhaite favoriser l'accès à l'information afin que chacun puisse se forger sa propre opinion.

C'est pourquoi Sensi-Po organise un débat et encourage tous les citoyens à venir **le jeudi 5 septembre**



L'avenir de l'armée en discussion jeudi 5 septembre à 19 heures à l'Aula de l'Université de droit. • Photo: archives

à **19 heures** à l'Aula de l'Université de droit (av. du 1^{er}-Mars 26) pour écouter les différents arguments mais surtout poser des questions et échanger sur le sujet. Nous avons convié Loïc Muhlemann, 19 ans, membre des Jeunes

socialistes neuchâtelois et Damien Schär, 23 ans, secrétaire des Jeunes UDC Neuchâtel, deux jeunes qui nous donneront leur vision d'une Suisse avec ou sans armée de milice. Pour les appuyer, Sensi-Po a demandé

à Marianne Ebel, membre du comité d'initiative, et à Bernard Schumacher, président du comité cantonal contre l'initiative, de venir présenter leurs arguments.

Le débat sera présenté et introduit par Joël Malonga, co-responsable de la commission Sensi-Po et modéré par Jim Sordet, membre du Parlement des Jeunes. Un apéritif clôturera le débat dans une ambiance amicale et permettra à ceux qui le désirent de prolonger la discussion.

Comme à son habitude les débats du Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel laissent une grande place à la participation du public et aux questions. C'est donc le lieu idéal pour s'informer ou défendre ses idées. Jeunes et moins jeunes, n'hésitez pas à nous rejoindre afin de débattre sur ce sujet de société!

*Joël Malonga & Jillian Blandenier
Sensi-Po/Parlement des Jeunes*


La Ville jeune

Ethnopoly, Temple du Bas, samedi 7 septembre, de 12h à 17h, dans le cadre des événements du programme Neuchâtois 2013, Sweet Adrenaline et ses partenaires organisent un jeu interculturel grandeur nature intitulé «Ethnopoly». Les enfants et les adolescents âgés de 8 à 13 ans (encadrés par des accompagnants) sont invités à participer à un voyage autour du monde... sans sortir de leur commune! Les jeunes participantes et participants partiront à la découverte de la ville de Neuchâtel en rendant visite à des personnes de différents pays, dans le but d'apprendre à mieux connaître leurs voisins, leur histoire personnelle et leur culture. A chaque halte, les joueurs découvriront un conte, une coutume ou un plat typique du pays d'origine de l'animateur du stand.



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi 8h-18h30, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.
Installations extérieures: 9h-20h.

Piscine de Serrières
Horaire: 10h-19h.

Tchoukball Club Neuchâtel
Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; Adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N^{os} 3-4, 4^e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)
Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Football Terrain synthétique de Pierre-à-Bot
Vendredi 6 septembre à 20h, FC Helvetia - FC Lignières, Vétérans
Samedi 7 septembre à 9h30, Neuchâtel Xamax FCS - Grpm Le Locle/Ticino, Juniors E2
A 12h, Team ASI Audax- Neuchâtel Xamax FCS - Grpm Val-de-Ruz Est, Juniors C
A 14h, Neuchâtel Xamax FCS - Team Littoral, Juniors B2
A 17h, ASI Audax-Friül I - FC Ticino, 2^e ligue
A 19h30, ASI Audax-Friül II - FC Marin-Sport, 3^e ligue
Dimanche 8 septembre à 15h, Neuchâtel Xamax FCS - SC Düdingen, Inters A
Mercredi 11 septembre à 20h15, Neuchâtel Xamax FCS - FC Haute-rive, 2^e ligue

Terrain naturel de Pierre-à-Bot
Mercredi 4 septembre à 18h45, Neuchâtel Xamax FCS - Team Béroche, Juniors D1

Mercredi 11 septembre à 20h15, Neuchâtel Xamax FCS - Team Béroche/Bevaix, Juniors B1

Terrain du Chanet I
Samedi 7 septembre à 10h, Neuchâtel Xamax FCS - Team ANF, M12

Terrain du Chanet II
Samedi 7 septembre à 10h, Neuchâtel Xamax FCS - FC Fleurier, M11

Stade de la Maladière
Dimanche 8 septembre à 16h, Neuchâtel Xamax FCS - SC Zofingen, 1^{re} ligue

Football américain Stade de la Maladière
Samedi 7 septembre à 14h, Neuchâtel Knights - Sélection marocaine, Seniors (amical)

Parc de Pierre-à-Bot
Du vendredi 6 au dimanche 8 septembre, tournoi international open du Swingolf de Neuchâtel, de 10h à 18h.



Le Conseil général a accepté à l'unanimité le projet de réaménagement du parc des Cadolles lundi soir

Lifting pour le parc des Cadolles

Lors de sa séance de reprise après les vacances estivales, le Conseil général a accepté sans opposition le projet de réaménagement du parc des Cadolles proposé par le Conseil communal. Les questions pratiques, financières et environnementales ont trouvé réponse.

Dans un quartier des Cadolles en pleine renaissance, il ne manquait plus qu'un espace vert pour que tout soit parfait. Et lundi soir, par 35 voix pour aucune opposition ni abstention, le législatif a accepté le projet de réaménagement du parc des Cadolles proposé par le Conseil communal. Néanmoins, quelques interrogations ont émergé en amont du vote.

Rapporteuse ad hoc de la commission financière – qui avait accepté le projet –, la PopVertsSol Hélène Dederix-Silberstein est revenue sur la question des coûts, qui ont augmenté de 25% par rapport au montant inscrit au budget des investissements 2013, pour atteindre aujourd'hui une somme de 250'000 francs. Elle a été rejointe plus tard par le groupe PLR qui, représenté par Amélie Blohm Gueissaz, a cependant décidé de ne pas s'opposer à l'aménagement de l'étang au vu des montants en jeu sur cette partie-ci du projet, soit à peine 10% du coût total du projet. «Le PLR se demande s'il y a d'autres demandes de crédit à venir,

notamment en ce qui concerne la place de jeux», a-t-elle cependant questionné.

Réutilisations rationnelles

Le PopVertsSol Edouard Jeanloz s'est réjoui de la qualité de la réfection des éléments historiques. Il a en outre apprécié la rationalisation du mobilier, notamment les luminaires de l'escalier du chemin dit «des infirmières» – voué à disparaître – qui seront réutilisés pour l'escalier principal. Tout juste a-t-il demandé si un détecteur de mouvements était envisageable sans que cela n'entraîne une hausse du crédit.

Il a été rejoint par la socialiste Anne-Françoise Loup, dont le groupe a jugé que le choix en ce qui concerne les candélabres était conforme à la politique d'aménagement de la Ville. Le nombre de poubelles publiques – le plan n'en prévoit que deux, soit une à chaque extrémité de parc – a par contre été soumis à la question.

Ecologie mise en avant

Les aspects écologiques n'ont pas été oubliés. Toujours concernant l'éclairage, la PLR Amélie Blohm Gueissaz s'est inquiétée du peu d'endroits naturels sombres dans cette zone finalement proche de la forêt. Le cheminement en boucle prévu a divisé le groupe PopVertsSol. Des cheminements sauvages vont se créer

depuis les quartiers d'habitation a craint Edouard Jeanloz.

La question des panneaux a en outre été soulevée, dans la mesure où ce parc, avec son riche patrimoine naturel, pouvait être valorisé, avec cependant le risque que la signalétique attire les déprédations.

Olivier Arni a confirmé la volonté de préserver et d'intégrer la diversité écologique et patrimoniale

Des ateliers pour sensibiliser

Directeur de l'urbanisme, Olivier Arni a tout d'abord confirmé la volonté de préserver et d'intégrer la diversité écologique et patrimoniale dans le projet soumis.

Revenant sur les coûts, il a expliqué que «la différence réside dans l'état d'avancement du projet». En estimant que 27,50 francs au m² restait cependant tout à fait acceptable. Concernant les surplus éventuels, peut-être un dernier crédit sera-t-il demandé concernant la sécurité autour des routes, notamment pour la

traversée piétonne au nord-est des Cadolles et l'arrêt de bus, qui pourrait être repositionné.

Concernant les candélabres, ils seront remplacés dès qu'ils arriveront en fin de vie. Un système qui baisse la luminosité à partir d'une certaine heure de la nuit serait a priori préféré à un système qui allume et éteint les lumières a précisé Olivier Arni pour répondre aux propositions du législatif.

L'organisation des activités de loisir au nord et la suppression des cheminements secondaires, ainsi que la mise en place de panneaux didactiques visent à limiter l'impact sur la biodiversité et à sensibiliser la population. L'arrivée de 500 nouveaux habitants ne devrait pas poser problème. «En général les choses se passent bien. Le respect est bien présent», a relevé Olivier Arni. L'information est malgré tout importante, a-t-il souligné. Le Service des forêts va ainsi proposer des actions pour sensibiliser la population.

Le début des travaux est prévu sous peu avec le concours de la protection civile, qui commencera par démonter l'escalier dit «des infirmières», et devrait durer jusqu'au printemps prochain. (thn)



L'heure de la rentrée a sonné pour les men

Le législatif

La séance de rentrée du Conseil général s'est déroulée lundi soir de manière expéditive. Après avoir adopté le rapport concernant l'aménagement du parc des Cadolles, les membres du législatif se sont intéressés à une interpellation, trois motions et une proposition jusqu'à épuiser l'ordre du jour. Reflets.

Les membres du Conseil général ont approuvé par 21 voix contre 11 et 3 abstentions une proposition des groupes PopVertsSol et socialiste concernant l'adhésion de la Ville de Neuchâtel à l'association «Komitee Mühleberg-Verfahren / Comité Mühleberg-illimité-non». «Tout ce qu'on a mis en place dans le cadre de la politique énergétique de la Ville de Neuchâtel contredit le fait de prolonger l'exploitation de la centrale de Mühleberg. On est face à

Les membres du Conseil général ont abordé une interpellation socialiste concernant la suppression de 26 corbeilles publiques.





Le projet de réaménagement du parc des Cadolles a été accepté à l'unanimité par le Conseil général.

membre du Conseil général

f épuise son ordre du jour

un réacteur en fin de vie», a clamé Matthieu Béguelin pour le groupe socialiste. «Ce n'est pas le lieu pour traiter de cette thématique et le moyen choisi n'est pas le bon. Sur le fond, notre groupe serait contre l'exploitation de cette centrale, mais cette décision ne relève pas de la compétence de notre autorité», a estimé Alexandre Brodard pour le groupe PLR. De son côté, le Conseil communal s'est montré favorable à cette proposition.

Retirer des poubelles pour plus de propreté

Les élus se sont penchés sur l'interpellation socialiste «pour un retour des poubelles publiques dans les rues de notre ville». Non satisfait de la réponse écrite du Conseil communal, le groupe socialiste a demandé l'ouverture de la discussion.

«Punir tout le monde pour quelques réfractaires n'est pas une solution satisfaisante. Nous demandons la remise en fonction de ces 26 poubelles», a déclaré sa porte-parole Anne-Françoise Loup. Autre son de cloche pour le PLR. «La réponse écrite du Conseil communal prouve que la mesure est efficace. En supprimant ces poubelles, la situation s'est améliorée», a relevé son porte-parole Julien Spacio. «Nous sommes partagés entre le droit fondamental d'avoir des poubelles publiques et l'efficacité de la mesure», a indiqué la PopVerts-Sol, Catherine Loetscher Schneider. La situation est paradoxale: en retirant les poubelles, l'espace public est plus propre. «Ceux qui pensent économiser en mettant leurs ordures ménagères dans les corbeilles publiques font fausse route, car les

citoyens paient le nettoyage de ces poubelles», a conclu Pascal Sandoz.

Trois motions acceptées

L'assemblée a accepté une motion socialiste demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité de constituer un groupe de travail réunissant un large panel d'acteurs en vue de préparer l'introduction de la future loi sur les établissements publics. Les élus ont encore accepté sans discussion deux autres motions, qui concernent respectivement les améliorations nécessaires à la gestion et la consommation d'énergie aux piscines du Nid-du-Crô et la réelle application de l'article 22 du règlement des déchets, qui demande la mise à disposition par les commerces d'installations de collecte, de tri et d'élimination des déchets liés aux produits en vente. (ak)



Affaire du commandant de la police

Le Conseil communal, par la voix de son directeur des Ressources humaines, Fabio Bongiovanni, a tenu à s'exprimer lundi soir lors de la séance du Conseil général à propos de l'affaire du commandant de la police de la Ville de Neuchâtel. «Si le Conseil communal n'a pas souhaité commenter plus avant l'information diffusée mercredi 28 août dernier par notre Autorité – qui prenait acte de la renonciation de M. Pierre-Alain Lunardi au poste de commandant de la police – et si le Conseil communal ne communiquera pas davantage à l'avenir sur ce dossier, c'est parce qu'il entend respecter les dispositions du Code civil et du Code des obligations en matière de protection de la personnalité qu'il se doit d'avoir au vu du rapport de travail créé, rien de plus», a-t-il précisé.

 Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe PLR

Cadolles: on voit le bout!

Alexandre Brodard:

On avance, on avance. En votant le crédit demandé pour la réhabilitation du Parc des Cadolles, notre groupe a apporté son soutien à l'un des derniers éléments à réaliser dans le cadre de la réaffectation de l'ancien hôpital. Il se réjouit de constater que ce gigantesque (trop?) projet urbanistique touche à sa fin. Pour rappel, ce projet avait connu des débuts chaotiques et nécessité plusieurs interventions du groupe PLR pour être remis sur les bons rails. Notre groupe est donc heureux de couronner le projet d'un parc public de qualité remis à neuf, sans dépenses excessives et souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui prendront prochainement possession des lieux.



Le groupe socialiste s'exprime sur l'affaire du commandant de la police de la Ville de Neuchâtel.

Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M. Jonathan Gretillat (Soc), président.

Y compris le président, 36 membres sont présents: M^{mcs} et MM. Mouhamed Basse (Soc), Nicole Baur (PopVertsSol), Matthieu Béguelin (Soc), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Beat Geiser (PLR), Félix Gueissaz (PLR), Béatrice Haeny (PLR), Edouard Jeanloz (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Philippe Mouchet (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (Soc), Dimitri Paratte (PopVertsSol), Morgan Paratte (Soc), Vincent Pahud (PDC), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Julien Spacio (PLR), Richard Strohmeier (PLR), Marc Treboux (Soc), Joël Zimmerli (PLR).

Excusés: M^{mcs} et MM. Martine Docourt Ducommun (Soc), Natacha Erard (Soc), Jean-Charles Authier (PLR), Julien Binggeli (PopVertsSol), Jean Dessou-lavy (PLR).

Le Conseil communal était représenté par M. Olivier Arni (Soc), président, M^{mcs} Christine Gaillard (PopVertsSol), vice-présidente, M. Pascal Sandoz (PLR), M. Thomas Facchinetti (Soc) et M. Fabio Bongiovanni (PLR), conseillers communaux.

Groupe PopVertsSol

Catherine Loetscher Schneider:

Soirée très réussie au Conseil général! L'assemblée accepte deux motions de notre groupe. La première demande l'améliorer la gestion et la consommation d'énergie aux piscines du Nid-du-Crô, par exemple par l'apport de solaire thermique. La seconde demande que le Conseil communal insiste auprès des commerces afin que l'on puisse rapporter ses déchets là où on les a achetés, conformément au règlement des déchets. Finalement, l'assemblée a voté une proposition commune PS-PVS afin que la Ville adhère à l'association «Comité Mühleberg-illimité-non». Mühleberg représente un véritable danger, l'énergie nucléaire doit être abandonnée – même le porte-parole du PLR en a convenu – et nous sommes satisfaits de cette adhésion! Un bémol: la communication concernant la démission du chef de la police: prendre la parole pour dire qu'on ne dira rien, cela nous laisse pantois...

Groupe Socialiste

Succession à la tête de la Police: une leçon d'opacité ?

Matthieu Béguelin: Nous avons eu l'occasion à plusieurs reprises d'affirmer notre attachement à une police

de proximité. La période de transition qui s'annonce avec une police unique à l'horizon 2014 demande qu'on porte la plus grande attention au commandement de notre corps de police. Or, quelques semaines après l'annonce officielle de nomination de M. Lunardi à ce poste clef, voilà qu'un autre communiqué, tout aussi officiel, nous annonce que l'intéressé a renoncé à son poste, avant même d'avoir pu y prendre ses fonctions.

Depuis, les bruits et les rumeurs n'ont pas cessé et les médias se sont fait l'écho de sérieux doutes quant à la version des faits telle qu'avancée tant par l'intéressé que par le Conseil communal. Un tel flou n'est, à l'évidence, pas satisfaisant: un tel revirement appelle de plus amples explications.

Nous ne manquerons pas de les réclamer et attendons que le Conseil communal informe, à tout le moins la Commission financière, des raisons qui ont conduit à cette situation. Nous ne comprenons pas qu'on entretienne un tel flou autour d'une nomination pourtant importante à plus d'un titre. D'autant qu'il reste toujours un commandant à trouver pour notre police et que l'opacité qui règne autour de ce dossier n'est de loin pas la meilleure des publicités pour le poste.

A propos...



Set! Et match?

Les fans de Roger Federer suivent ces jours et avec inquiétude le parcours de ce champion d'exception à l'US Open. Le décalage horaire avec New York laisse à certains quelques traces de nuits toujours haletantes, parfois raccourcies. Flushing Meadows est en effet une étape décisive qui marque une période délicate, une dernière occasion de se qualifier pour le G8 de Londres. Mais avant le tournoi des stars, celles de l'équipe de Suisse feront halte à Neuchâtel pour affronter l'Equateur en Coupe Davis, du 13 au 15 septembre. La Suisse se retrouvera-t-elle dans le groupe mondial des 16 meilleures nations du monde?

Et si vous veniez vous en convaincre sur place?

Rémy Voirol

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,
Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- concernant une demande de crédit pour la réhabilitation du parc des Cadolles,
- concernant l'adhésion de la Ville de Neuchâtel à l'association «Komitee Mühleberg-Ver-fahren/Comité Mühleberg-illimité-non»,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 2 septembre 2013, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 16 octobre 2013.

Neuchâtel, le 4 septembre 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,
Olivier Arni

Le chancelier,
Rémy Voirol

La Ville officielle

Offre d'emploi

La direction de la Sécurité met au concours, un poste de:

collaborateur/trice au Contrôle des habitants à 50%

dont les missions comprendront, notamment, les tâches suivantes:

- service à la clientèle, guichet et téléphone,
- mise à jour et tenue du registre des habitants,
- préparation des votations et élections,
- diverses tâches administratives liées aux pièces d'identité ainsi qu'aux permis de séjour.

Titulaire d'un CFC d'employé-e de commerce, vous êtes doté-e d'une excellente expression orale et écrite du français et maîtrisez les outils informatiques courants Word et Excel. Vous possédez de bonnes connaissances de l'anglais. De plus, la maîtrise de l'allemand ou d'une autre langue serait un atout.

A l'aise dans les contacts avec le public, vous bénéficiez d'une expérience professionnelle de quelques années dans un service administratif.

Intègre, dynamique, organisé-e, souple dans vos horaires, vous devrez être à même d'assimiler rapidement les différentes tâches inhérentes à la fonction et maîtriser les logiciels informatiques spécifiques qui y sont liés.

Entrée en fonction: 1^{er} novembre 2013 ou à convenir.

Si cette offre vous concerne, nous attendons votre postulation (lettre de motivation, photographie, curriculum vitae et certificats), jusqu'au **vendredi 20 septembre 2013** à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel, service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

Vous pouvez obtenir tout renseignement complémentaire auprès de M. Bertrand Cottier, chef de service, au 032 717 72 21.

Offre d'emploi

La Direction de la Sécurité de la Ville de Neuchâtel recherche un(e)

incinérateur(trice) 80% à 100% pour le cimetière de Beauregard

Votre mission:

- Accueil du personnel des entreprises de pompes funèbres
- Incinération des défunts selon processus rigoureux et dans le respect absolu des règles déontologiques
- Entretien du matériel et des locaux du service

Profil et compétences:

- Empathie, tact et discrétion
- Grande souplesse dans les horaires de travail
- Faculté d'adaptation en rapport avec le cadre particulier des activités
- Aisance dans les connaissances et pratiques manuelles
- Bonnes conditions physique et psychique

Nous attendons avec plaisir votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels jusqu'au **lundi 16 septembre 2013** à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel, service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

Entrée en fonction: 1^{er} décembre 2013 ou à convenir.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de M^{me} Ginette Escarré, responsable administrative du cimetière, au 032 717 72 47.

Ateliers Cyberthé

Nouvelle saison

Le Cyberthé est un atelier d'informatique pour les aînés désireux de maintenir et d'exercer leurs connaissances informatiques. Des jeunes moniteurs sont à disposition pour répondre à toutes les questions de manière individualisée. La nouvelle saison débutera

**mercredi 4 septembre dans
les nouveaux locaux du Semestre
de motivation Mod'emploi
rue Tivoli 28 à Neuchâtel**

La première rencontre thématique aura lieu **mercredi 2 octobre** avec un Atelier consacré à la découverte des sites Internet d'information pour les seniors (seniorweb.ch, infosenior.ch, prosenectute.ch).

Programme complet (consultable en ligne: www.arcjurassien.pro-senectute.ch):

Atelier 1 – Découverte de sites internet d'information pour les seniors: seniorweb.ch, infosenior.ch et prosenectute.ch

Atelier 2 – Comment bien stocker des photos sur PC ou Mac? Comment les partager avec ses amis?

Atelier 3 – Création et impression d'un album photo

Atelier 4 – Découverte et téléchargement d'applications sur iPhone et iPad (Attention: matériel personnel nécessaire!)

Atelier 5 – Comment acheter et vendre des objets de 2^e main sur Internet (petites annonces, sites d'enchères, etc.)?

Atelier 6 – Paiements par Internet et gestion d'un compte en ligne

Atelier 7 – Comment bien organiser et sauvegarder ses fichiers sur l'ordinateur et ses périphériques?

Atelier 8 – Internet & questions de consommation

Atelier 9 – Découverte d'informations utiles sur les sites internet du canton et de la ville de Neuchâtel

Atelier 10 – Découverte de Facebook et autres réseaux sociaux

Horaire: de 14h à 16h

Prix: Fr. 6.-

Contact et préinscription (facultative): Virginie Béguelin, Secrétariat de Pro Senectute Arc Jurassien, 032 886 83 81.



La chronique de...

Faubourg de l'Hôpital 20 (I)

Yves
Demarta



En 1741, aux numéros 18 et 20, et 13 des faubourgs de l'Hôpital et du Lac, se trouvaient les maisons Peter, Moser et la grange du receveur Dardel.

Vers 1766, Jacques-Vincent Alquier de Mézerac les racheta, avec les jardins proches. Son gendre François de Roulet-Mézerac en hérita, et de 1831 à 1834, s'agrandit encore. A son propre décès survenu en 1845, ses fils Eugène et Gustave reconstruisirent les lieux. En 1847-1848, Hans Rychner (1813-1869), deuxième membre d'une dynastie d'architectes et d'entrepreneurs, bâtit les deux belles maisons jumelles aujourd'hui mieux visibles du faubourg du Lac.

En 1866, l'hoirie de Roulet vendit celle portant le numéro 18 à la Société de l'Immeuble du Jardin dans le but d'y accueillir le Cercle du Jardin, dit aussi la Chambre, fondé en 1759. Ses familles neuchâtelaises «bourgeoises» et alliées. On s'y informait, discutait, mais n'y complotait guère. L'apparte-



Le bâtiment, faubourg de l'Hôpital 20, dans son état d'origine, photographié en 1924 au moment de sa reprise par le Conservatoire.

ment occupé a conservé son charme ancien, sobre et sérieux: peut-être y ressent-on un peu le poids intimidant de l'Histoire.

Le portail et la cour d'accès au nord du numéro 18 demeurent, les remises et écuries ayant été remplacées par des garages.

Dans la maison orientale (N° 20) séjournèrent la Banque Pury et Cie

jusqu'en 1871, et une princesse de Saxe Altenbourg, duchesse Dalécarlie par mariage, du 23 avril 1877 au 20 juin 1892. C'est alors que la BCN, en constant développement, acquit les lieux pour en faire son siège central provisoire, doté rapidement d'un éclairage électrique alimenté par générateur interne à gaz: une nouveauté à Neuchâtel qu'apprécia le personnel.

L'architecte Alfred Rychner (1945-1919), formé à Berlin et à Paris, et frère d'Adolphe, le co-constructeur de l'Hôtel des Postes, transforma alors la dépendance et la cour nord. En 1900, il les remplaça par le bâtiment actuel, dont la coupole pompeuse d'origine coiffant le porche d'entrée a été remplacée par une sorte d'attique parallélépipédique en 1967. Le fils masqua ainsi, au nord, la maison construite par son père.

Présentant une façade un peu «grandiloquente d'inspiration Louis XVI», surprenante et hors style environnant, «faite de pierre blanche et de briques de verre Falconnier» (Cl. Piguet: INSA), il abritait notamment une grande salle des guichets, recouverte d'une voûte «hardie et moderne» en béton armé «Hennebique» (vers 1982, l'ingénieur français François Hennebique breveta un système de construction en béton avec coffrage, diffusé par l'intermédiaire de concessionnaires, parmi lesquels Alfred Rychner.)

Lorsqu'en 1922, la BCN, reprenant la Caisse d'Épargne, s'installa définitivement à la place Pury, le Faubourg de l'Hôpital 20 accueillit alors le Conservatoire de musique (à suivre).

Y.D.

A travers l'histoire



En 1953, l'arasement de la colline du Crêt libère un emplacement pour la construction d'un bâtiment pouvant accueillir le Gymnase cantonal. En 1997, la restructuration de l'enseignement secondaire amène à la création du Lycée Denis-de-Rougemont qui regroupe le Gymnase cantonal et le Gymnase du Val-de-Travers. Carte postale, vers 1955, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Texte: Vincent Callet-Molin. Photographie actuelle: Stefano Iori.



Soirées Midnight jeuNE

Tu as entre 12 et 17 ans, tu souhaites retrouver tes amis et amies le week-end?

Samedi 7 septembre 2013

Les soirées Midnight jeuNE reprennent et un programme spécial t'attend:

- Cours de Zumba de 21h à 22h
- Concours de papier-caillou-ciseau, tournoi de ping-pong et matchs de basket et foot

Les vainqueurs des concours recevront un petit cadeau.

Musique, DJ, danse, football, volley, basket, ping-pong, ainsi que d'autres activités qui te tiennent à cœur seront organisées chaque samedi soir, de 20h30 à 23h30 dans les salles de gym du Collège de la Promenade.

Tes parents aimeraient en savoir plus? Tous les renseignements sont disponibles au Service de la culture et de l'intégration, 032 717 74 45 (nouveau numéro de téléphone dès le 11 septembre 2013: 032 717 73 83).



Midi Tonus

Nouveau programme automne 2013

Dans le but d'encourager la population au mouvement, le Service des sports de la Ville propose nouvellement de bouger durant la pause de midi selon le concept établi par le Service cantonal des sports. Le nouveau programme Midi Tonus - Automne 2013 débutera

lundi 9 septembre et se terminera le lundi 16 décembre (sauf pour le curling: du 4 octobre 2013 au 10 janvier 2014)

Pour rappel, Midi Tonus consiste à offrir à la population, durant la pause de midi, le loisir d'exercer diverses activités physiques et de découvrir, durant 12 séances, pour un prix modique de 70 francs, le plaisir de pratiquer un sport adapté à chaque personne. Si l'essai est concluant, chacun a ensuite la possibilité de s'inscrire dans un club ou une structure existante.

Pour découvrir les nombreuses activités proposées et dispensées près de son lieu de travail ou de vie, pour de plus amples renseignements ou inscriptions au programme Midi Tonus, contactez le Service des sports, 032 717 77 99, www.lessports.ch.

La Ville officielle



Enquêtes publiques

Demande de Madame et Monsieur Christine et André Humbert, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs solaires thermiques en toiture de l'immeuble 8, chemin de Gratte-Semelle, article 6363 du cadastre de Neuchâtel.

Demande de Monsieur Laurent Geninascia, architecte à Neuchâtel (GD architectes), d'un permis de construire pour la transformation et la rénovation du bâtiment et l'installation de capteurs solaires photovoltaïques en façade 83, rue de la Maladière, articles 14398 et 15323 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte du Centre Suisse d'Electronique et de Microtechnique CSEM.

Demande de Monsieur Michel Racine, ingénieur à Neuchâtel (RMT Ingénieurs civils SA), d'un permis de construire pour la réalisation d'un couvert à voitures avec capteurs photovoltaïques en toiture, quai Max-Petitpierre (6), article 12446 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Viteos SA.

Demande de Monsieur Riccardo Chieppa, architecte à Saint-Blaise, d'un permis de construire pour la transformation et l'agrandissement des immeubles 5 et 7, rue du Plan ainsi que le rehaussement de leurs toitures, articles 8786 et 14371 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Gina Anna Fiore Walder et Yves Walder.

Demande de Madame et Monsieur Audrey Bindu Roulet et Stéphan Roulet, d'un permis de construire pour la mise en conformité d'un étang et l'installation d'une clôture 41, chemin du Pré-Girard, article 9933 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont.



UPN - Programme 2013-2014

L'UPN, section du Littoral propose pour 2013-2014 un programme riche et varié: 66 cours, séminaires, conférences ou encore excursions didactiques seront offerts de septembre 2013 à juin 2014.

Depuis sa création, en 1956, l'objectif de l'UPN a été de favoriser l'accès au savoir et à la culture pour chacun et chacun, sans exigence de formation préalable. Le programme de la prochaine saison est disponible, à Neuchâtel, devant le bureau de

Demande de Monsieur Pablo Antonio Chinchilla Ramirez, architecte à Chézard-St-Martin, d'un permis de construire pour la réalisation d'un immeuble d'habitation (chambres pour étudiants) accolé au bâtiment existant 16, rue des Saars, articles 16769 et 16770 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Ali Bozkaya.

Les plans peuvent être consultés du 30 août au 30 septembre 2013, délai d'opposition.

En application de l'article 93 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991, est mise à l'enquête la modification suivante du règlement d'aménagement communal:

- Plan des affectations, articles 5527 et 14331 (partiel) du cadastre de Neuchâtel (Faubourg du Lac 5). Les plans peuvent être consultés du 5 juillet au 23 septembre 2013, délai d'opposition.

Demande de Monsieur François Dreyer, d'un permis de construire pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture du bâtiment 10, rue de Maillefer, article 14024 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 6 septembre au 7 octobre 2013, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée. Service des permis de construire



Echos

■ M^{me} Amélie Blohm Gueissaz, vice-présidente du Conseil général, a représenté l'Autorité communale à la soirée récréative organisée à Cernier par la commune de Val-de-Ruz.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mme et M. Teresina et Domenico de Angelis-Croci-Torti, à l'occasion du 60^e anniversaire de leur mariage et à Mme et M. Janine et Philippe de Coulon-Meystre, à l'occasion du 65^e anniversaire de leur mariage.



Ateliers du mercredi

L'Atelier des musées convie les ethnologues en herbe (de 7 à 10 ans) à de passionnants rendez-vous sur les rites calendaires, de 14h à 16h, les mercredis:

11 septembre 2013

Jeûner, c'est ne rien manger?

Différentes religions établissent des périodes durant lesquelles certains aliments sont interdits.

Avant le **Jeûne fédéral**, viens comprendre pourquoi!

30 octobre 2013

La mort et les squelettes... ça se fête!

Connais-tu la Fête des morts au Mexique? Juste avant la **Toussaint**, viens découvrir comment on fait la fête dans un cimetière!

12 février 2014

T'as de beaux yeux, tu sais?!

A l'approche de la **Saint-Valentin**, viens faire le tour du monde des rituels amoureux!

26 mars 2014

Poisson d'avril!

Pourquoi toutes les blagues sont-elles autorisées le **1^{er} avril**? Chaque société a des moments où ce qui est interdit devient permis... Viens le découvrir avec nous!

Inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch, renseignements auprès de L'Atelier des Musées, tél. 032 717 79 18.



Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 26 août au 1^{er} septembre

- Température extérieure moyenne: 17.1° C.
- Degrés-jours: 0.0 DJ.



Programme cinéma pour la semaine du 4 au 10 septembre

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

RED 2

2^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 17h45, me, ve au di, ma 20h15, je/ve,
lu/ma 15h15, ve/sa 23h, VO angl s-t fr/all je, lu 20h15.
Acteurs: Bruce Willis, John Malkovich, Helen Mirren,
de Dean Parisot.

PERCY JACKSON 2 - LA MER DES MONSTRES - 3D

4^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me, sa/di 15h15.
Acteurs: Logan Lerman, Brandon T. Jackson,
Alexandra Daddario.
De Thor Freudenthal.

APOLLO 2

LES MILLER, UNE FAMILLE EN HERBE

2^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h45, me, ve au ma 20h15, je/ve,
lu/ma 15h30, ve/sa 22h45, VO angl s-t fr/all je 20h15.
Acteurs: Ed Helms, Jennifer Aniston, Jason Sudeikis,
De Rawson Marshall Thurber.

MOI MOCHE ET MÉCHANT 2 - 3D

12^e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me, sa/di 15h30.
De Pierre Coffin.

APOLLO 3

ELYSIUM

4^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Matt Damon, Jodie Foster.
De Blomkamp Neill.

MONSTERS UNIVERSITY - MONSTRES ACADEMY - 2D

7^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me, sa/di 15h.
Acteurs: Billy Crystal, John Goodman.
De Pete Docter.

ILO ILO

1^{er} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all me au ma 18h15, je/ve, lu/ma 15h.
Acteurs: Yann Yann Yeo, Tianwen Chen, Angli Bayani.
De Anthony Chen.

HANNAH ARENDT

13^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF di 10h30.
Acteurs: Barbara Sukowa, Julia Jentsch,
De Margarethe von Trotta.

ARCADES

WHITE HOUSE DOWN

1^{er} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me, ve au ma 17h45, me au lu 20h30, ve/sa
23h15, VO angl s-t fr/all je 17h45, ma 20h30.
Acteurs: Jamie Foxx, Channing Tatum.
De Roland Emmerich.

LES SCHTROUMPFS 2 - 3D

6^e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me au ma 15h.
De Raja Gosnell.

BIO

GRAND CENTRAL

1^{er} semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h, 20h15, je/ve, lu/ma 15h30.
Apollo 1: VF di 11h.
Acteurs: Tahar Rahim, Léa Seydoux, Olivier Gourmet.
De Rebecca Zlotowski.

ZAMBEZIA - DRÔLES D'OISEAUX - 3D

3^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me, sa/di 15h30.
De Wayne Thornley.

INSAISSISABLES

6^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h30.
Acteurs: Jesse Eisenberg, Mark Ruffalo.
De Louis Leterrier.

REX

Le cinéma Rex est fermé pour cause de rénovations
jusqu'à fin octobre 2013.

STUDIO

JEUNE ET JOLIE

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 16h, 18h15, 20h30.
Apollo 2: VF di 10h45.
Acteurs: Marine Vach, Géraldine Pailhas, Charlotte
Rampling.
De François Ozon.

LES SCHTROUMPFS 2 - 2D

6^e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me, sa/di 13h45.
De Raja Gosnell.

CONJURING: LES DOSSIERS WARREN

3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Vera Farmiga, Patrick Wilson, Ron Livingston.
De James Wan.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline

24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro
général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

ASLOCA Neuchâtel, information et
défense des locataires. Consultations
sur rendez-vous, tél. 032 724 54 24,
www.asloca.ch.

Association culture, excursions,
nature (ACEN), M. Yvan Renevey, pré-
sident, tél. 032 725 62 88,
info@acen.ch.

Association Lire et Ecrire, cours de
base pour adultes de langue française,
tél. 032 914 10 81, www.lire-et-ecrire.ch.

Association des Marchés de l'univers,
rue Pierre-à-Mazel 5, tél. 076 564 81 33.

Association neuchâteloise de person-
nes concernées par les problèmes liés
à la drogue (ANPCD), (rue L.-Favre 27,
2017 Boudry), tél. 079 446 24 27. Per-
manence familles: les 2^e et 4^e dimanche
du mois de 14h à 16h. Groupes d'ac-
cueil: les 1^{er} et 3^e mercredi du mois, dès
19h.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après
20h30, le numéro du service d'urgence
144 communique les coordonnées du
pharmacien de garde atteignable pour
les ordonnances urgentes soumises à la
taxe de nuit.

NOMAD
maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel
et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal)
et d'aide aux activités de la vie quoti-
dienne, collaboration avec les partenai-
res favorisant le maintien à domicile.
Demande de prestations et d'informa-
tions: passage M.-de-Meuron 6, Neu-
châtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvra-
bles de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Cultes et messes des samedi 7 et
dimanche 8 septembre

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte cantate avec
sainte cène.

Temple du Bas: temple ouvert du lundi
au vendredi de 16h à 18h, samedi de 11h
à 13h, présence et exposition «L'art qui
fleurt et soigne», du 3 au 18 septembre.
Jeudi à 10h, médiation, salle du refuge.
Di à 10h15, culte avec sainte cène.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les
jours de 9h à 19h pour recueillement.
Di à 10h30, culte avec sainte cène.

Valangines: di à 9h30, culte.

Est:

La Coudre: di à 10h, culte avec sainte
cène.

Ouest:

Serrières: di à 10h, culte avec sainte
cène.

Portalès: di à 10h, célébration animée
par l'équipe œcuménique d'aumônerie
de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du
mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portu-
gais. Di à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à
10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h,
messe. Di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30,
messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 11h30,
messe en polonais. Di à 17h, messe en
espagnol.

Hôpital Portalès, chapelle 6^e étage:
pas de célébration.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-
Vattel): di à 18h, messe.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Anne Kybourg, journaliste
Patrice Neuenschwander, journaliste
Sandra Spagnol, journaliste
Thomas Nussbaum, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano lori, photographe

Secrétariat:

Daniela Pellegrini Schuwey, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messellier S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano lori...



... journée culturelle du Tertre: M. Graef raconte ses voyages

Bonne route



.....



“Sept d’un seul COUP!”

Laissez-vous emballer! Par la Ford Grand C-MAX avec 7 sièges et qui a obtenu 5 étoiles au crash-test EURO NCAP. Ainsi, à coup sûr chaque sortie en famille devient un événement marquant. De la manière la plus économique qui soit. Profitez de prix catalogues fortement réduits, de davantage de Primes Vertes pour tous et du «Moteur de l'Année 2012 et 2013» 1.0 litre EcoBoost, moteur pour une puissance en hausse et une consommation en baisse.

FR. **21'990.-¹**
 Dès
LEASING FR. 199.-²
 ASSURANCE MENSUALITÉS FORD INCLUS



GARAGE **3** ROIS SA

Garage des 3 Rois S.A.
 Pierre-à-Mazel 11,
 2000 Neuchâtel,
 Tél. 032 721 21 11
 infone@3rois.ch,
 www.3rois.ch



¹Grand C-MAX KNIE Edition 1.0 l, 100 ch/74 kW, prix du véhicule Fr. 21'990.- (prix catalogue Fr. 27'350.-, à déduire Prime de reprise Fr. 4000.- et Prime KNIE Edition Fr. 1360.-). ²Leasing Ford Credit: versement initial Fr. 5428.-, intérêt (nominal) 4.9%, inclus assurance Ford sur les mensualités, intérêt (effectif) 5.02%. Durée 48 mois, 10'000 km/an. Caution et valeur résiduelle selon les directives de Ford Credit. Assurance casco obligatoire non comprise. Le crédit sera refusé au cas où il pourrait entraîner un surendettement du consommateur (LCD art. 3). Modèle figurant sur l'illustration: Grand C-MAX KNIE Edition 1.0 l, 100 ch/74 kW, prix du véhicule Fr. 23'190.- (prix catalogue Fr. 21'990.- plus options d'une valeur de Fr. 1200.-). Conditions pour bénéficier de la Prime de reprise: le véhicule repris doit être âgé de plus de 5 ans. Offre valable jusqu'au 30.9.2013 auprès des concessionnaires Ford participant. Sous réserve de modifications des rabais et des primes pouvant intervenir en tout temps.

Grand C-MAX KNIE Edition: consommation 5.2 l/100 km. Emissions de CO₂ 119 g/km. Catégorie de rendement énergétique B. Moyenne de toutes les voitures neuves en vente: 153 g/km.



Rencontre avec Dorothée Francey, nouvelle attachée aux personnes âgées de la Ville de Neuchâtel

« La vieillesse est plurielle »

Dorothée Francey, 28 ans, occupe depuis la mi-mai le poste d'attachée aux personnes âgées. La Ville de Neuchâtel a créé cette nouvelle fonction pour mieux répondre aux besoins des aînés. Interview.

Quel est votre parcours professionnel?

J'ai fait un Master en travail et politique sociale à l'Université de Fribourg. C'est précisément cette formation qui m'a amenée dans le domaine des personnes âgées. A cette période, je travaillais dans la cafétéria d'un home. Je me suis très vite sentie accueillie par les seniors et cela m'a beaucoup touchée. Je me suis alors posée des tas de questions concernant le fait de se sentir chez soi dans un établissement médico-social (EMS). Je me suis plus particulièrement intéressée à la colocation entre personnes âgées, thématique que j'ai étudiée dans le cadre de mon mémoire de master. Par ailleurs, j'ai postulé à Pro Senectute Fribourg où je travaille toujours comme chef de projet à 40%.

Quelles sont les raisons qui ont motivé votre intérêt pour ce poste?

Je cherchais à augmenter mon temps de travail. J'ai demandé à Pro Senectute Fribourg, mais ce n'était pas possible pour des raisons de financement. Quand je suis tombée sur l'annonce de la Ville de Neuchâtel, je me suis tout de suite dit que c'était le poste rêvé! Cette fonction me permet d'avoir deux visions. Celle d'une fondation privée d'une part, et celle d'une administration communale d'autre part. Les deux se complètent vraiment bien. De par ma nouvelle fonction au sein de la Ville, je comprends mieux la dimension politique. Il ne suffit pas qu'il y ait une volonté pour réaliser un projet, l'agenda politique impose aussi des priorités.

Au vu de votre jeune âge, comment expliquez-vous votre intérêt pour les personnes âgées?

C'est un domaine d'avenir! Plus sérieusement, on est dans une situation que notre société n'a jamais connue. Ce qui me plaît, c'est de pouvoir trouver des solutions innovantes pour répondre aux besoins de cette population. C'est ce défi qui me motive! Auparavant, les aînés étaient pris en charge par leur famille. Avec l'individualisation qui prévaut aujourd'hui, d'autres schémas se profilent. Je



« La Ville de Neuchâtel souhaite disposer d'une vision plus globale de la vieillesse en lien avec différents domaines tels que la santé, la mobilité ou encore le logement », explique Dorothée Francey.

vois cela comme un énorme chantier avec beaucoup de possibilités.

Comment s'est déroulée votre entrée en fonction?

Je débarque un peu. J'étais déjà venue à Neuchâtel quelques fois. Pour la fribourgeoise que je suis, Neuchâtel m'apparaissait comme une grande ville, une ville urbaine. Avec un peu de recul, je pense que c'est bien de débarquer ainsi. J'arrive avec un œil complètement nouveau. Je me suis renseignée sur la culture, qui est quand même très différente. Fribourg est de tradition catholique alors qu'ici la vision est plus protestante. Je dois encore découvrir toutes les spécificités de la région. J'ai rencontré les différents services de l'administration, mais également les nombreuses associations qui œuvrent pour les personnes âgées.

En quoi consiste votre travail plus concrètement?

La Ville de Neuchâtel souhaite disposer d'une vision plus globale de la vieillesse en lien avec différents domaines tels que la santé, la mobilité ou encore le logement. Plusieurs services de l'administration intègrent déjà cette problématique, mais l'idée consiste à mettre tout ça en lien. Pour commencer, je me concentrerai sur deux thèmes principaux: le logement

et la mobilité. Il s'agira d'évaluer les besoins des aînés.

La planification cantonale médico-sociale prévoit la création de 1'000 logements protégés supplémentaires pour 2022 avec un objectif intermédiaire de 500 nouveaux appartements pour personnes âgées pour la phase 2012-2017. Il est également prévu dans cette planification de supprimer environ 400 lits d'EMS sur la période 2012-2022. Les appartements protégés sont un thème à la mode. Mon rôle consiste à suivre les différents projets en cours et à sensibiliser les différents services de l'administration. Je dois véritablement devenir une personne ressource pour tout ce qui a trait au domaine de la vieillesse.

Après ces quelques mois au sein de l'administration communale, avez-vous déjà pu dresser quelques constats en ville de Neuchâtel?

Ici, je me suis rendue compte qu'en développant le maintien à domicile à tout prix, on ajoute une solitude encore plus grande auprès des personnes âgées. Les appartements ne sont pas forcément adaptés aux seniors. On trouve par exemple beaucoup d'anciens bâtiments dans lesquels il faut gravir quelques marches pour atteindre l'ascenseur. Une personne âgée qui a du mal à se déplacer aura ainsi toujours besoin de quelqu'un pour sortir. Cette

situation la pousse à rester enfermée chez elle. De nombreux seniors ne sont pas assez malades pour obtenir une place en EMS. Cette problématique est très importante aujourd'hui, mais elle va encore se développer dans les prochaines années.

Dans ce contexte, je pense qu'il faut à la fois des EMS et le maintien à domicile, mais il faut aussi développer d'autres solutions intermédiaires. Entre autres, les appartements partagés dits « domino » permettent aux personnes âgées de vivre en colocation encadrée. Cette solution est une bonne alternative, mais qui ne peut pas convenir à tout le monde. La vieillesse est plurielle: on peut se sentir vieux à 65 ans et en pleine forme à 90 ans! C'est pourquoi il faut développer tout un panel de solutions intermédiaires. Le fait que la Ville de Neuchâtel ait créé un poste d'attaché aux personnes âgées est presque une première en Suisse romande. J'espère que cela ouvrira la voie à d'autres villes.

Avez-vous déjà des idées sur les premières mesures à entreprendre?

Mon travail se concentrera pour le moment sur les thèmes du logement et de la mobilité. Le parc immobilier de la Ville de Neuchâtel comporte beaucoup d'anciens bâtiments, qui ne sont pas adaptés aux personnes âgées. Comme il n'est pas toujours aisé d'intégrer des modifications dans un appartement existant, je m'intéresserai davantage aux projets en cours de réalisation. Pour ce qui est de la mobilité, il s'agira d'identifier sur les trajets quotidiens des personnes âgées les difficultés rencontrées dans le but d'y apporter des solutions concrètes.

De manière plus générale, j'aimerais que les personnes âgées puissent participer au choix, qu'elles puissent dire où elles souhaitent vivre leur retraite. Cela nécessite de l'anticipation. Il est important d'y réfléchir pendant que l'on est encore bien. Souvent les gens s'imaginent voyager et faire du bénévolat durant leur retraite, mais il est également important de penser à un logement adapté pour plus tard. Trop souvent, les gens disent ne pas se sentir vieux: il est important de regarder la réalité en face et de se poser la question: « Si je ne pouvais plus me débrouiller seul, où aimerais-je vivre? ». Les personnes âgées sont plus épanouies si elles ont pu choisir leur lieu de vie.

Anne Kybourg